



Frais annuels

1. Restaurant scolaire

Les prix de consommation au restaurant scolaire sont fixés annuellement par le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enfance et de la Jeunesse.

Coûts actuellement en vigueur : (www.restopolis.lu)

	Prix unitaire :	Remarque :
Déjeuner inclus dans ce prix: - 1 collation à 10h00 - 1 déjeuner à midi (11h30 - 13h30) - 1 en-cas fruits/légumes frais vers 14h30	4,60 euros	obligatoire
Collation à 16h00	1,50 euros	obligatoire pour les enfants inscrits aux activités périscolaire après 15h30

Coûts prévisionnels :

Frais hebdomadaires - 5 jours

Déjeuner	23 euros	Déjeuner et collation	30,50 euros
----------	----------	-----------------------	-------------

Frais mensuels - 20 jours (moyenne)

Déjeuner	92 euros	Déjeuner et collation	122 euros
----------	----------	-----------------------	-----------

Frais annuels - 1 année scolaire sans encadrement pendant les congés scolaires (= 36 semaines)

Déjeuner	828 euros	Déjeuner et collation	1.098 euros
----------	-----------	-----------------------	-------------

Frais annuels - 1 année scolaire avec encadrement pendant les congés scolaires* (= 39 semaines)

*Toussaint, Carnaval et Pentecôte

Déjeuner	897 euros	Déjeuner et collation	1.189,50 euros
----------	-----------	-----------------------	----------------

2. Encadrement périscolaire

Dans EIS SCHOUL, l'encadrement qui a lieu en dehors des heures d'enseignement (7h30 - 8h00 / 12h15 - 13h54 / 15h30 - 18h30) ainsi que pendant les congés scolaires (Toussaint, Carnaval, Pentecôte) n'est pas facturé actuellement. De ce fait, les chèques-services ne sont pas acceptés.

3. Fournitures de classe

L'achat des fournitures de classe est assuré par EIS SCHOUL. Une participation forfaitaire aux frais est facturée par année scolaire.